

Une commission pêche en étangs, canaux et aquaculture en Vidourle Camargue pour développer ces filières localement

Instauration d'une commission pêche et aquaculture au sein du PETR Vidourle Camargue

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue, présidé par Monsieur Pierre MARTINEZ, œuvre à l'échelle de ses 5 intercommunalités (Pays de Sommières, Rhône Vistre Vidourle, Petite Camargue, Terre de Camargue et Lunel Agglomération) en faveur du développement économique et de la préservation du cadre et de la qualité de vie.

Le PETR* est doté pour cela d'un conseil de développement composé d'acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs qui contribuent aux réflexions d'intérêt territorial.

Cette instance a notamment la possibilité de créer des groupes de travail sur des thématiques qui représentent un enjeu en Vidourle Camargue. Elle facilite ainsi la mise en réseau avec les acteurs privés.

Le PETR gère depuis 2014 la mission DLAL FEAMPA* qui a pour objectif de soutenir les activités de pêche et d'aquaculture. Deux enjeux majeurs ont été identifiés grâce à l'évaluation du premier programme 2014-2022 : une activité aquacole très peu représentée sur le territoire malgré la présence de structures installées de longue date (microalgue artemia et crevettes d'étangs) ainsi qu'une activité de pêche en étangs et canaux en perte de vitesse avec moins de 5 pêcheurs professionnels encore en activité.

Fort de ce constat, le PETR a souhaité confier aux membres du conseil de développement des travaux de prospection auprès des professionnels et partenaires de ces activités afin de faire un état des lieux de ces filières sur le territoire, de rechercher des solutions aux problématiques rencontrées et d'identifier des pistes de développement.

Une commission spécifique au développement des activités d'aquaculture et de pêche en étangs et canaux a ainsi été mise en place au premier trimestre 2024.

Les membres investis dans cette commission, mèneront prochainement des enquêtes de terrain auprès des professionnels de ces filières et des structures ressource.

Une démarche en faveur des professionnels des filières pêche et aquaculture

En lançant cette démarche, le PETR Vidourle Camargue souhaite soutenir les professionnels des filières aquacoles et de pêche en étangs et canaux.

Celle-ci permettra notamment d'informer les professionnels sur l'existence de l'aide européenne FEAMPA, un outil de financement qui soutient les projets en lien avec la pêche et l'aquaculture. Elle aura également pour objectif d'informer les professionnels sur l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier de la part du PETR Vidourle Camargue, à savoir :

- l'aide à l'émergence de projets
- la mise en réseau avec des structures spécialisées dans le développement et la création d'entreprises
- la recherche de financements et dispositifs de soutien pour les entreprises héraultaises et gardoises
- l'aide au montage des dossiers administratifs FEAMPA
- la diffusion des résultats de l'étude, notamment sur les opportunités de développement
- la participation à une démarche collective en faveur des filières pêche et aquaculture

Pour plus d'informations sur la démarche

Contactez Madame Ludivine JOUVE, animatrice du DLAL FEAMPA :

l.jouve@petr-vidourlecamargue.fr // 04.34.14.80.01

DLAL* : Dispositif Local mené par les Acteurs Locaux

FEAMPA* : Fonds Européen des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture

PETR* : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural